

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 8

Résolutions adoptées à la 1006^e séance tenue
Le 3 juillet 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 11 septembre 2007

E-1006-5 CHANGEMENT À LA SOUS-DÉLÉGATION PRÉVUE AU CHAPITRE 9 –
RECHERCHE DU RÈGLEMENT CONCERNANT CERTAINS CONTRATS DE
L'UNIVERSITÉ

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur responsable de la Recherche à déléguer ses pouvoirs de conclure et signer des contrats au directeur - Recherche et valorisation du Bureau Recherche-Développement-Valorisation, en remplacement du directeur général du Bureau Recherche-Développement-Valorisation, conformément aux tableaux joints au *Règlement concernant certains contrats de l'Université* et en respectant les limites monétaires qui y sont fixées.

E-1006-6 CONVENTION POUR UNE LICENCE CONSENTIE À INOSIM-GMBH

Le Comité exécutif

1. approuve la Convention de licence avec INOSIMGmbH, selon le document A-16/1006^e/766 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur adjoint – Recherche, M. Réal Lallier, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer ladite convention, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-1006-7 ENTENTE DE CESSION DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE LA
TECHNOLOGIE PROCÉDÉ D'ASSISTANCE À L'UTILISATION INTELLIGENTE
DES MÉDICAMENTS

Le Comité exécutif

1. approuve l'entente visant la cession des droits de propriété intellectuelle de la méthode intitulée « Procédé d'assistance à utilisation intelligente des médicaments » à Mme Frédérique Fenneteau, selon le document A-16/1006^e/767 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur adjoint – Recherche, M. Réal Lallier, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer ladite entente, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 8

Résolutions adoptées à la 1006^e séance tenue
Le 3 juillet 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 11 septembre 2007

E-1006-8 ENTENTE DE TRANSFERT DE MATÉRIEL BIOLOGIQUE À L'INSTITUTE OF MOLECULARBIOTECHNOLOGY GMBH (IMBA) ET DU RESEARCH INSTITUTE OF MOLECULAR PATHOLOGY (IMP)

Le Comité exécutif

1. approuve le modèle d'entente de transfert de matériel biologique, selon le document A-16/1006^e/768 déposé aux archives;
2. délègue au vice-recteur – Recherche, M. Joseph Hubert, avec pouvoir de sous-délégation au vice-recteur adjoint – Recherche, M. Réal Lallier ou au directeur recherche et valorisation du Bureau Recherche – Développement - Valorisation, le pouvoir d'approuver conjointement avec la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, toute entente à conclure, comportant les mêmes dispositions que celles du modèle d'entente selon le document A-16/1006^e/768, ou des dispositions similaires au même effet, dans le cadre des travaux menés par le Pr Therrien pour lesquels l'utilisation de souches de drosophiles transgéniques est requise, avec Institute of Molecular Biotechnology GmbH, Research Institute of Molecular Pathology GmbH («IMP»)
3. autorise la signature de ces ententes, par le vice-recteur – Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, après qu'elles auront été visées par le Bureau des affaires juridiques.

E-1006-9 CESSION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE À L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROJET ÉTUDE LONGITUDINALE DU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS DU QUÉBEC

Le Comité exécutif

1. délègue au vice-recteur - Recherche, M. Joseph Hubert, et à la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, selon les barèmes de montants prévus au paragraphe 9.2.4 de l'article 9 du *Règlement concernant certains contrats de l'Université* (Règlement 10.6), son pouvoir de conclure et de signer toute entente de services de recherche avec l'ISQ dans le cadre de l'ÉLDEQ contenant une cession de droits de propriété intellectuelle en faveur de ISQ, et à la condition expresse que l'entente visée contienne une disposition à l'effet que l'Université conserve un droit d'utilisation des résultats pour des fins de recherche non commerciale et d'enseignement, sujet aux engagements de confidentialité qu'elle aura pris aux termes de la même entente, selon le document A-16/1006^e/769 déposé aux archives;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 8

Résolutions adoptées à la 1006^e séance tenue
Le 3 juillet 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 11 septembre 2007

2. autorise le vice-recteur - Recherche à sous-déléguer ce pouvoir au vice-recteur adjoint-Recherche ainsi qu'au directeur recherche et valorisation, et autorise la secrétaire générale à sous-déléguer ce pouvoir à la directrice du Bureau des affaires juridiques, selon les barèmes de montants prévus au paragraphe 9.2.4 de l'article 9 du *Règlement concernant certains contrats de l'Université* (Règlement 10.6).

E-1006-10 ENTENTES DE TRANSFERT DE MATÉRIEL BIOLOGIQUE AVEC MEDAREX INC
POUR LES ANTI-PDL1 ET 2

Le Comité exécutif

1. approuve les Ententes de transfert de matériel biologique avec Medarex inc. pour les anti-PDL1 et anti-PDL2, selon le document A-16/1006^e/770 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur adjoint – Recherche, M. Réal Lallier, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer lesdites ententes, après qu'elles auront été visées par le Bureau des affaires juridiques.

E-1006-11 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS DU
LOCAL 1186

Le Comité exécutif

1. donne son accord au renouvellement de la convention collective du Syndicat des employés d'entretien de l'Université de Montréal, section locale 1186, pour une durée de quatre ans, selon le document A-16/1006^e/784 déposé aux archives;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 8

Résolutions adoptées à la 1006^e séance tenue
Le 3 juillet 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 11 septembre 2007

2. autorise les personnes suivantes à signer ladite convention collective, pour et au nom de l'Université :

M. Luc Vinet, recteur

M. Guy Breton, vice-recteur exécutif

M. Yves Du Sablon, directeur intérimaire de la Division des relations du travail de la Direction des ressources humaines

M. Michel Dolan, directeur de la Division des services administratifs de la Direction des immeubles

M. Pierre Lefebvre, coordonnateur d'activités sportives au CEPSUM

Mme Michelle Savard, conseillère principale en relations du travail à la Direction des ressources humaines.

E-1006-12 RÈGLEMENTS, POLITIQUES ET DIRECTIVES : ABROGATION ET MODIFICATION

Le Comité exécutif

1. abroge les règlements, politiques ou directives, selon le document A-16/1006^e/771.1 déposé aux archives;
2. modifie le Règlement concernant certains contrats de l'Université, selon le document A-16/1006^e/771.2 déposé aux archives;
3. modifie ainsi le titre du *Règlement concernant certains contrats de l'Université* pour celui de « Règlement sur les autorisations de conclure et signer au nom de l'Université de Montréal des documents de la nature d'un contrat ».

E-1006-13 ENTENTE COPIBEC

Le Comité exécutif autorise l'Université de Montréal à adhérer à la Convention concernant la reproduction d'œuvres littéraires dans les établissements d'enseignement d'ordre universitaire (2007-2012), selon le document A-16/1006^e/772 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 8

Résolutions adoptées à la 1006^e séance tenue
Le 3 juillet 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 11 septembre 2007

E-1006-14 MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF AUX DROITS DE SCOLARITÉ ET
AUTRES FRAIS EXIGIBLES DES ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif modifie l'article 3.7.1. du *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants* comme suit :

À compter du 1^{er} juin 2007, ils sont de 0,41 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 6,15 \$ par trimestre.

À compter du 1^{er} juin 2008, ils sont de 0,46 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 6,90 \$ par trimestre.

À compter du 1^{er} juin 2009, ils sont de 0,51 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 7,65 \$ par trimestre.

À compter du 1^{er} juin 2010, ils sont de 0,55 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 8,25 \$ par trimestre.

À compter du 1^{er} juin 2011, ils sont de 0,57 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 8,55 \$ par trimestre.

E-1006-15 AUTORISATION DE DÉLÉGATIONS DE POUVOIR AUX DOYENS DES
FACULTÉS PILOTES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DE LA FACULTÉ DES
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le Comité exécutif autorise

1. le doyen de la Faculté de médecine et le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation à déléguer certains de leurs pouvoirs attribués par le *Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales* tel que modifié par la Commission des études le 15 mai 2007, au directeur d'un département ou au directeur d'un programme, selon le cas, conformément aux délégations paraissant au document A-16/1006^e/774 déposé aux archives;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 8

Résolutions adoptées à la 1006^e séance tenue
Le 3 juillet 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 11 septembre 2007

2. le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales à déléguer ses pouvoirs de désignation des membres du jury attribués par le *Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales* tel que modifié par la Commission des études le 15 mai 2007, au doyen de la Faculté de médecine et au doyen de la Faculté des sciences de l'éducation; et autorise ces derniers à sous-déléguer ces pouvoirs au vice-doyen responsable des études supérieures, le tout conformément aux délégations paraissant au document A-16/1006^e/774 déposé aux archives.

E-1006-16.1 NOMINATION DE VICE-DOYENS ET D'UN SECRÉTAIRE À LA FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Le Comité exécutif nomme les personnes dont les noms suivent conformément aux conditions décrites dans le document A-16/1006^e/780

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

GRATTON, Mme Francine : vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche jusqu'au 31 mai 2008.

GOURDEAU, Mme Johanne : vice-doyenne aux études de premier cycle et à la formation continue pour un mandat de 4 ans se terminant le 31 mai 2011.

CHAPADOS, Mme Claire : secrétaire de Faculté pour un mandat de 4 ans se terminant le 31 mai 2011.

E-1006-16.2 NOMINATIONS ET RENOUELEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/1006^e/784 déposé aux archives,

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 8

Résolutions adoptées à la 1006^e séance tenue
Le 3 juillet 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 11 septembre 2007

E-1006-16.3 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE DE DÉPARTEMENT

Le Comité exécutif de l'Université nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans le document A-16/1006^e/781 déposé aux archives.

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

BERNIER, Mme Christine, directrice du Département d'histoire de l'art et études cinématographiques pour un mandat de quatre ans, à compter du 30 juillet 2007 jusqu'au 31 mai 2011.

E-1006-16.4 DÉMISSIONS

Le Comité exécutif

1. transmet au Conseil de l'Université la démission de la personne dont le nom paraît au document A-16/1006^e/776.1 déposé aux archives;
2. accepte la démission des professeurs dont les noms paraissent au document A-16/1006^e/776.2 déposé aux archives.

E-1006-16.5 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ UNIVERSITAIRE D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Le Comité exécutif nomme M. David Paradis, étudiant en psychologie, membre du Comité universitaire d'éthique de la recherche pour un premier mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2011.

E-1006-16.6 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES MESURES FINANCIÈRES RELATIVES AUX ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif nomme MM. Pierre Paul Côté et Éric Filteau membres du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2011.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 8 de 8

**Résolutions adoptées à la 1006^e séance tenue
Le 3 juillet 2007**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 11 septembre 2007

E-1006-16.7 NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DE DISCIPLINE

Le Comité exécutif nomme au Comité de discipline

1. M. Jean-Luc Sénécal, professeur titulaire au Département de médecine et spécialités médicales de la Faculté de médecine, et Mme Diane Veilleux, professeure agrégée à l'École de relations industrielles de la Faculté des arts et des sciences, pour un deuxième mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2011;
2. M. Maxime Rhéaume, chargé de cours à la Faculté de droit, et M. Jacques Rouillard, professeur titulaire au Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences pour un premier mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2011.

E-1006-17.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément au document A-16/1006^e/783 déposé aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-1006-17.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-161006^e/778 (778 à 778.10) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

La secrétaire générale,
Francine Verrier